

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: BAYGON STICKER FENETRES CONTRE LES MOUCHES

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0096

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0015211-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

BAYGON STICKER FENETRES CONTRE LES MOUCHES
PYREL ANTI-MOUCHES - STICKER VITRE - FORME TOURNESOL
PYREL ANTI-MOUCHES - STICKER VITRE - FORME IRIS
PYREL ANTI-MOUCHES - STICKER VITRE - FORME COQUELICOT
RAID ANTI-MOUCHES - FORME FLEUR
RAID ANTI-MOUCHES - FORME SOLEIL

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SC Johnson Europe Sàrl
	Adresse	Z.A. la Piece 8 1180 Rolle Suisse
Numéro de l'autorisation	FR-2017-0096	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0015211-0000	
Date de l'autorisation	11/12/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	31/12/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Terrasan Haus und Gartenbedarf GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Rosenweg 2 - 4 86641 Rain am Lech Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Rosenweg 2 - 4 86641 Rain am Lech Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Bayer Environmenal Sciences SAS
Adresse du fabricant	16 rue jean-marie leclair, CP 106 69266 Lyon France
Emplacement des sites de fabrication	Insdustrial Operations, Alfred Nobel-Strasse 50 D-40789 Monheim am Rheim Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2,755

2.2. Type de formulation

Appât autocollant prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (C(M)IT) et du 2-méthyl-2H-isothiazol-3one (MIT). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le ... dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insecticide et acaricide

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Protection des denrées stockées Protection de la santé Usage intérieur.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: musca domestica Nom commun: Mouches domestiques Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Usage intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Autocollant Description détaillée: Autocollant.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 2 autocollants pour une surface de 12 m ² . Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 2 autocollants pour une surface de 12 m ² . Persistance d'action de 4 mois Délai d'action : quelques heures
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Carton contenant des autocollants ronds (102 mm de diamètre) protégés chacun avec du papier siliconé. 2 à 6 autocollants par carton.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Eviter d'utiliser les produits en continu.
- Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants de la population).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Uniquement pour une utilisation en intérieur.
- Conserver et placer hors de portée des enfants et des animaux.
- Après application du sticker sur la vitre, retirer la feuille à carreaux qui protège la surface de l'autocollant imprégnée avec la substance active.
- L'autocollant doit être appliqué fermement sur les vitres dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux (par exemple sur des parties de la vitre qui sont hors de portée d'un enfant ou des animaux).

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas toucher la surface de l'autocollant. Se laver les mains après manipulation.
- Conserver dans un endroit sûr.
- Dangereux pour les abeilles.
- Garder l'autocollant sec après l'application, protégé de l'humidité et de la condensation. L'autocollant ne doit en aucun cas être nettoyé à l'eau.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- A la fin du traitement, retirer délicatement l'autocollant sans laisser de résidus et éliminer le dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans l'environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 48 mois.

6. Autres informations

- Recueillir des données de référence et suivre les niveaux d'efficacité sur les populations dans des zones clés (au moins une enquête par an), de manière à détecter tout changement significatif de sensibilité à la substance active.